

LE DIXIÈME COMMANDEMENT

(EXODE 20.17)

Sylvain Romerowski

Tu ne convoiteras pas.

On pourrait dire que le premier et le dixième commandements du Décalogue sont les deux pôles autour desquels gravitent les huit autres. Le premier commandement indique qui doit orienter notre vie, qui nous devons aimer et servir en premier pour être réellement libres : le Seigneur, le Seigneur seul, le Seigneur et aucun autre. La dixième parole, c'est le pôle opposé. Car elle vise ce qui nous pousse à donner à autre chose ou à quelqu'un d'autre la place qui revient à Dieu seul : il s'agit de la convoitise.

Convoiter, cela peut aller jusqu'à donner à ce que l'on convoite la place prioritaire qui revient à Dieu seul. Mais surtout, la convoitise découle de ce que je me mets moi-même à la place de Dieu. La convoitise m'incite à me servir moi-même au lieu de servir Dieu. Car ce que je convoite, c'est pour moi que je le convoite. Et alors, je me fais dieu à la place du Seigneur. Car convoiter, c'est placer une loi, ma loi, au-dessus de celle du Seigneur, et finalement remplacer sa loi par la mienne, plus précisément la loi de mon désir. Ce que je désire remplace ce que Dieu veut. Ainsi je me fais dieu à la place du Seigneur. En outre, je me fais dieu au-dessus de mon prochain, car convoiter, c'est désirer pour moi ce qu'il a ou ce qu'il est. La convoitise revient à désirer que le prochain me cède ce qu'il a et que je convoite, comme on apporte une offrande à un dieu. La convoitise revient à se faire dieu.

Le premier commandement nous tourne vers Dieu. Le dixième nous détourne de nous-mêmes, ou en tout cas vise à ce que nous ne nous prenions pas nous-mêmes pour notre propre dieu. Le premier commandement vise à nous libérer de tout esclavage, en particulier de l'esclavage des idoles. Le dixième commandement nous est donné pour nous libérer de l'esclavage du désir déréglé et finalement de nous-mêmes. Car se prendre soi-même pour dieu, c'est en fait, et nous y reviendrons, s'aliéner, se rendre esclave.

C'est ainsi que la première et la dixième paroles du Décalogue en sont deux pôles correspondant.

Précédemment, nous avons considéré des commandements qui portaient sur nos actes. La dernière fois, nous avons médité le neuvième commandement qui concerne nos paroles. Avec le dixième commandement, nous labourons en profondeur. Il n'est plus ici question de nos actes ou de nos paroles, mais de ce qui se trouve en deçà de nos actes et de nos paroles, nos motivations, nos mobiles profonds. Ce commandement vise ce que l'Écriture nomme le cœur. Il s'agit du centre de décisions, là où se déterminent tous nos choix, ce qui oriente tous nos actes et nos paroles, et même nos pensées. Ce dixième commandement a quelque chose d'effrayant : il nous ouvre un abîme profond, au fond duquel, en-deçà de nos actes, de nos paroles, de nos pensées, nous découvrons la source du péché, une source bien enfouie au plus profond de notre être.

Ainsi Jacques écrivait : 1.13-15. Remarquons que Jacques ne dit pas : « c'est Satan qui me tente. On attribue un peu vite à Satan la cause du péché. Certes, le diable joue sa partie. Mais la source du péché, elle est d'abord en moi. Si je prête une oreille aux

suggestions du diable, si j'accorde une prise à la tentation, c'est à cause de l'état de mon cœur. Avec la dixième parole, nous remontons jusqu'à l'origine en nous de nos actes pécheurs, de nos paroles et nos pensées coupables.

Le premier commandement est explicité par les suivants dans ce sens que les suivants en indiquent les implications dans divers domaines de notre vie. Avec le dixième commandement, nous remontons à la source en nous de toutes les fautes qui sont visées par les commandements précédents, nous remontons jusqu'aux mobiles, aux motivations qui nous font transgresser les commandements précédents. Encore une fois, le premier et le dixième commandement apparaissent comme les deux pôles du Décalogue.

Il ressort encore du dixième commandement que la volonté de Dieu est bien plus qu'un code de lois, bien plus qu'une morale. Un code de lois s'intéresse aux actes, éventuellement aux paroles. Dieu regarde au cœur, considère nos mobiles et nos motivations. Le dixième commandement concerne notre être, en deçà du paraître, en deçà de nos actes. Il concerne ce qui est caché, invisible de l'extérieur, quoique cela transparaisse en partie. Il concerne l'intérieur de la coupe, pour reprendre une image de Jésus.

Il est possible d'honorer ses parents, de ne pas tuer, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas voler, de ne pas mentir et de paraître ainsi quelqu'un de bien. Mais derrière tout cela, Dieu regarde au plus profond de notre être. Au-delà de ce que nous paraissions être, Dieu voit ce que nous sommes réellement. Nous pouvons comme certains pharisiens pratiquer notre religion, être de bons chrétiens évangéliques, qui assistent fidèlement aux réunions de l'Église, qui respectent des règles strictes ou qui ne transgressent aucun interdit, qui nous abstenons d'activités jugées trop mondaines, nous pouvons encore être fervents dans la prière. Mais au-delà de ce paraître, le dixième commandement nous renvoie à ce que nous sommes réellement. Parfois, comme Jésus le reprochait à certains pharisiens, nous pouvons être tellement préoccupés de soigner l'extérieur de la coupe que nous en oublions l'intérieur. La dixième parole nous rappelle que l'intérieur compte, prime même sur l'extérieur. C'est l'intérieur qui est l'essentiel. Mais lorsqu'on se contente de traiter le problème par l'extérieur, cela revient à mettre un vernis sur une coupe dont l'intérieur est sale. La préoccupation excessive pour l'extérieur est un dérèglement car elle déporte l'attention de l'essentiel et conduit à négliger l'intérieur. Au-delà de notre moralité et de notre religiosité, ou de notre piété, le dixième commandement nous appelle à soigner notre être intérieur. L'extérieur peut être un signal de quelque chose qui ne va pas à l'intérieur, mais il ne faut pas alors se contenter d'agir sur l'extérieur. C'est aussi l'intérieur qu'il faut soigner. Et pour cela, il ne suffit pas d'énoncer des interdits.

J'ai dit précédemment que le dixième commandement ouvre un abîme profond et effrayant. Car s'il est relativement facile d'honorer ses parents, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas tuer ni voler, il en va tout autrement avec la dixième parole. *Tu ne convoiteras pas*. Nous nous trouvons pris au piège, coincés, écrasés, vaincus d'avance. C'est le commandement impossible.

Face à ce commandement, nous découvrons la réalité du mal qui mine notre être, nous découvrons la profondeur du mal, la corruption de notre être. Le mal n'est plus seulement dans ce que je fais ou ce que je dis, mais il se loge dans ce que je suis. Le mal fait partie de moi. C'est moi qui suis mauvais. Alors il n'est pas étonnant que, précisément en face de ce commandement, Paul dit avoir pris conscience du mal qui le rongeaient de l'intérieur, de la présence du péché au tréfonds de son être : Romains 7.7-12. Tel est l'effet produit par la dixième parole sur l'apôtre Paul, et sur nous aussi.

Et dans la suite du texte, Paul souligne que le péché s'impose à lui comme une loi : il ne peut pas extirper totalement le péché de sa vie. *Quand je veux faire le bien, c'est le mal qui se présente*. Mais Paul ne s'arrête pas là : Romains 7.24-25a. Puis il poursuit avec le chapitre 8 où il parle de l'action de l'Esprit en lui. De même, lorsque nous lisons le Décalogue, il ne faut pas oublier qui édicte ces dix commandements : c'est celui qui a dit : Ex 20.1-2. C'est le Dieu qui libère. Et si nous avons mis notre foi en lui, alors Dieu a envoyé Christ pour nous libérer. Aussi, si le dixième commandement nous révèle, peut-être plus que tout autre, le mal qui est incrusté en nous, c'est pour mieux nous en libérer et non pas pour nous pousser au désespoir. Le dixième commandement a été donné par le Dieu qui veut nous libérer de la convoitise et qui a réalisé en Christ les conditions pour que nous soyons libérés, non seulement de la condamnation que le péché entraîne, mais aussi de la convoitise.

Tu ne convoiteras pas. Ce commandement est si radical que nous pouvons être tentés d'en minimiser la portée. Ou bien encore, on essaie d'établir certaines distinctions qui peuvent soulager. On distingue le mauvais désir qui se présente à nous subrepticement, sans que nous l'ayons cherché, de la convoitise, qui serait volontaire. On distingue la pensée ou le désir qui nous traverse l'esprit, et la pensée ou le désir que nous entretenons, auquel nous nous accrochons. Au stade involontaire, au stade de la pensée ou du désir qui se présente à nous, nous ne serions pas coupables. La culpabilité commencerait à partir du moment où la volonté est engagée, où l'on s'agrippe à son désir. Il y a là une part de vérité : nous ne contrôlons pas la mauvaise pensée, le désir mauvais qui se présente. Mais on peut le chasser. Nous sommes au moins responsables de ne pas les entretenir. Dès que nous devenons conscients que le désir déréglé est là et risque de s'installer, nous sommes responsables de réagir. Et pour s'en débarrasser, il ne suffit pas de les repousser. Il faut les remplacer par de meilleures pensées.

Mais en pratique, il est impossible de déterminer où s'arrête l'involontaire et où commence le volontaire. De plus, nous ne sommes pas tout à fait irresponsables des pensées qui nous traversent l'esprit, ou des mauvais désirs qui peuvent nous assaillir, même fugitivement. Ceux-ci découlent en partie de ce que nous avons fait par le passé, de ce à quoi nous avons occupé nos pensées par le passé : des lectures, des films, des sites internet que nous nous sommes autorisés. Il faut aussi reconnaître que la société ambiante nous bombarde par ce à quoi elle nous expose sans que nous le voulions de manière à susciter et entretenir pensées et images mentales impures. Il n'en reste pas moins vrai que si de mauvaises pensées ou de mauvais désirs se présentent à nous, c'est que le Seigneur n'est pas notre seul Dieu, ou c'est qu'il ne règne pas totalement sur notre être. Si nous étions de tout notre cœur, de tout notre être attachés au Seigneur, certaines idées, certains désirs ne nous viendraient même pas. Le mauvais désir, même fugitif, révèle la souillure qui demeure au fond de notre cœur. De cela aussi, le Seigneur veut nous libérer et il nous en libérera pleinement un jour.

Interrogeons-nous maintenant plus précisément sur la nature de la faute visée par ce commandement, pour bien cerner le problème. Qu'est la convoitise ? Il faut faire la différence entre le désir et la convoitise. Il y a des désirs qui sont bons et légitimes, il est bon de faire son possible pour satisfaire ces désirs légitimes. Ce n'est pas de la convoitise. Dieu ne nous demande pas de tuer en nous tout désir. La convoitise, c'est le désir déréglé.

Le désir peut être déréglé parce que mal orienté : on convoite ce à quoi on n'a pas droit. Le désir peut aussi être déréglé lorsqu'il porte sur quelque chose de bon, mais que nous désirons d'une mauvaise manière. Nous le voulons trop vite, sans attendre le moment

opportun. Ou nous employons de mauvais moyens pour le satisfaire. Ou encore, nous nous laissons obséder par ce désir et ne vivons plus que tout cela, en négligeant le reste.

La convoitise naît avec l'insatisfaction par rapport à nos circonstances. Elle naît avec le mécontentement de ce qu'on est, de ce que l'on a, de ce que sont les autres. Alors on veut autre chose, ou on en veut davantage. On n'accepte pas la condition dans laquelle on se trouve. Cela revient à vouloir prendre la place du Créateur qui nous a donné notre condition. Nous nous faisons Dieu, où nous convoitons sa place, pour refaire le monde à notre façon, pour nous refaire nous-mêmes, ou refaire les autres, à notre façon, comme Bruce tout puissant. Nous n'acceptons plus l'œuvre de Dieu.

Lorsque le serpent a séduit Ève, il a commencé par susciter en elle l'insatisfaction en lui faisant croire que Dieu voulait l'empêcher d'accéder au rang divin. Il lui a fait miroiter une autre condition que la sienne. Alors Ève s'est mise à porter un tout autre regard sur le fruit défendu, un regard faussé, un regard de convoitise : *Ève vit que le fruit de l'arbre était bon à manger, agréable à la vue et désirable pour ouvrir l'intelligence.* « Désirable » : il s'agit bien là de convoitise. Et l'on sait comment cette convoitise a enfanté le péché.

Ève a porté sur le fruit un regard faussé par l'insatisfaction. Elle a surestimé le fruit, elle l'a idéalisé, croyant qu'il lui permettrait d'accéder à quelque chose qu'elle n'avait pas. C'était une illusion. Mais y a de cela dans la convoitise : lorsqu'on convoite quelque chose, on le surestime, on l'idéalise. On est insatisfait de ce que l'on a, ou de ce que l'on est, et on idéalise ce qu'on n'a pas, ou ce que l'on n'est pas. Quelle en est la conséquence ? L'aliénation, l'esclavage de ses illusions. On s'imagine que ce serait mieux si... , on n'apprécie plus le réel et on se sent mal dans sa peau. La surévaluation de ce que l'on n'a pas entraîne la dépréciation de ce que l'on a. Regardez le roi Achab qui convoite la vigne de Naboth, lui, le roi, qui possédait sans doute plus que la plupart des Israélites : 1 Rois 21.4. Ce roi est aliéné par sa convoitise.

La convoitise me fait idéaliser le bonheur dont je jouirais si j'étais autre que ce que je suis présentement. Si j'étais comme ci, au lieu d'être comme ça, tout irait mieux. Ou bien, si j'étais marié, au lieu d'être célibataire, je vivrais bien mieux. Ou encore, si j'avais tel conjoint au lieu du mien, notre mariage serait plus réussi. Ou si mon conjoint devenait comme ci, nous serions plus heureux ensemble. Si mes enfants étaient comme ci, ou comme ceux du voisin, ce serait plus facile. Si j'avais une meilleure santé, je vivrais bien mieux. Si j'avais une autre profession, je serais tellement plus épanoui. Si j'avais un autre patron, d'autres collègues, d'autres voisins, etc. Si ma situation matérielle était plus reluisante, je serais plus heureux.

Si l'Église était autrement, on pourrait faire un tas de choses. On verrait des conversions. Mais vu ce qu'elle est, ce n'est pas la peine que je m'engage dans le service chrétien. Ou encore, voici un alibi parfois avancé : tant que les chrétiens seront tels qu'ils sont, je ne deviendrai pas chrétien. Comme si, au lieu d'attendre que les chrétiens soient autrement, il ne valait pas mieux commencer soi-même par être chrétien autrement.

Ainsi, on idéalise ce que l'on n'est pas, ou ce que l'on n'a pas, et l'on déprécie la réalité.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faudrait pas désirer le changement, le changement de notre personne, désirer que notre conjoint change par tel ou tel aspect, désirer que nos conditions de travail changent, que notre situation change dans tel domaine. De tels désirs peuvent être légitimes. Mais le désir se dérègle lorsqu'on se rend malheureux en attendant que cela change, lorsqu'on refuse le présent en attendant que cela change. C'est ne pas aimer son conjoint, ou se dire : tant qu'il ou elle sera comme cela, nous ne pourrons pas être heureux ensemble. Tant que l'Église sera ce qu'elle est, je ne m'y investirai pas.

Cela ne veut pas dire non plus qu'il ne faut jamais changer d'emploi, voire même de profession, si cela ne va pas. Cela ne veut même pas dire qu'il ne faut jamais changer d'Église locale. Il y a des situations impossibles, qu'il vaut mieux éviter de prolonger. Si c'est possible, si cela apporte un mieux, le changement peut-être bon. Il ne faut pas s'accrocher à tout prix au présent : cela aussi peut être de la convoitise. Par contre, il n'est pas recommandé de changer de conjoint : il vaut mieux réfléchir et prendre conseil avant de se marier.

Le dixième commandement nous appelle à considérer le réel, à le prendre en compte et à en apprécier ce qui est bon. Ce réel se compose de la situation présente qui est ce qu'elle est. Le réel comporte aussi les possibilités de changements, les possibilités d'améliorations que m'offre le présent, ou que l'avenir m'offrira. La convoitise c'est le refus du réel, la non acceptation du réel et le désir de ce à quoi je n'ai pas droit ou aussi le désir de l'impossible, de ce qui est irréalisable. C'est aussi le désir pour tout de suite de ce qui est irréalisable maintenant.

Le dixième commandement ne s'oppose pas au changement. Il nous apprend à apprécier le réel et à partir du réel pour réaliser les changements possibles et souhaitables. Ce commandement ne nous défend pas de rechercher le mieux. Il nous apprend à ne pas convoiter l'irréel ou l'irréalisable, à ne pas nous rendre esclaves d'un idéal inatteignable en ce monde présent, esclaves de nos illusions. Ce commandement nous libère de nos illusions, et de nos désirs d'impossible.

Ce commandement nous apprend aussi à ne pas idéaliser le passé ou le présent. Car à l'opposé de la convoitise de ce que l'on n'a pas, il y a la convoitise du statut quo, du passé, des traditions instaurées, et qui conduit à refuser tout changement. Alors on dit : « Ah, de mon temps, c'était bien mieux ! Mais aujourd'hui, tout va mal ! ». Et on idéalise le passé. Le problème n'est pas nouveau : l'Ecclésiaste le relevait déjà il y a quelques millénaires : Ec 7.10. « De mon temps » : comme si 2020 n'était pas mon temps. Que nous ayons 20 ans ou 80 ans, 2020, c'est encore notre temps, celui que Dieu nous donne pour aujourd'hui. Le seul que j'ai en fait. L'inertie qui idéalise le présent et ferme les yeux sur les problèmes par peur du changement, ou cette attitude qui idéalise le passé et déprécie tout ce qui est nouveau sont des formes de convoitise, de désir de l'irréel. Car le réel n'est pas figé.

À l'inverse, il existe aussi une convoitise de la nouveauté : le désir de la nouveauté pour la nouveauté qui conduit à déprécier les bonnes habitudes et les bonnes traditions.

Le dixième commandement nous est donné à la fois pour nous libérer du pessimisme qui fait dire : « cela ne peut pas aller ; je ne peux pas cultiver le contentement tant que l'impossible n'est pas réalisé » et pour nous libérer d'un optimisme excessif qui idéalise le présent, s'accroche au statu quo en disant : « Rien ne peut être mieux que ce qui est ; il faut toujours continuer de la même façon » ; ou encore : « inutile de bouger, cela va s'arranger tout seul ». Ce commandement nous apprend à être réaliste, à apprécier ce qu'il y a de bon dans le réel, sans l'idéaliser, sans fermer les yeux sur les problèmes, mais aussi à utiliser les occasions, les possibilités que le réel nous offre pour changer le réel et l'améliorer. La est la vraie liberté. Au fond, c'est l'une des grandes leçons que l'Ecclésiaste vise à enseigner à ses lecteurs par l'ensemble de son discours.

Ainsi, je vais aimer mon conjoint tel qu'il/elle est, apprécier ses bons côtés et ce qu'il ou elle m'apporte de bon, et dans l'amour, l'aider à changer. Je ne vais pas attendre qu'il ou elle ait changé pour l'accepter telle qu'il ou elle est, mais je vais l'accepter et l'aimer telle qu'il ou elle est, avec la lenteur de ses progrès. Après tout, moi aussi, j'ai à changer et je suis lent à changer. Je vais aimer mon Église telle qu'elle est et y apporter ma contribution et mon service dans la mesure du possible. du moins, tant que je fais partie de

cette Église, sans toutefois fermer les yeux sur les problèmes ou ne rien faire pour tenter de les régler. Je vais apprécier ce qu'il y a de bon dans ma situation, sans l'idéaliser, en m'efforçant de changer ce qui peut être changé, ou en changeant de situation si j'en ai la possibilité et si cela peut faire espérer apporter un mieux (en fait, on ne sait pas toujours à l'avance si cela va apporter un mieux, mais cela vaut tout de même la peine d'essayer).

Notre texte dans le livre de l'Exode donne divers exemples de convoitises : la maison du prochain, sa femme, ses serviteurs, son bétail. À l'époque, le bétail était un bien important, souvent essentiel. Dans notre contexte aujourd'hui, on pourrait parler de la belle voiture, de la maison, du conjoint, des vacances, etc. Ce sont là choses évidentes. Et sans doute Dieu indique-t-il des exemples évidents pour que nous voyons bien de quoi il s'agit ; mais ce ne sont que des exemples. Les convoitises se manifestent de toutes sortes de manières et certaines sont bien subtiles.

Ce peut être la convoitise du confort qui m'empêche de donner de mon temps, de mes forces, de mes ressources au Seigneur, ou au prochain.

Dans l'Église, ce peut être la convoitise du pouvoir, des honneurs, de l'admiration par autrui.

Ce peut être la convoitise de l'écoute des autres : je veux qu'on m'écoute moi et pas les autres.

Une certaine piété, certaines formes d'ascétisme peuvent être mises au service de la convoitise. Paul en donne un exemple en Colossiens 2.20-23. Il s'agit de gens qui manifestent une intense piété en s'imposant des règles strictes et des interdits en vue de satisfaire leur égo, leurs aspirations toutes humaines, pour se faire valoir aux yeux des autres, se faire admirer, voire parfois même pour obtenir l'autorité, le pouvoir dans l'Église. C'est ainsi que de véritables gourous, en se donnant une apparence extérieure de grande piété, réussissent à ce que l'on voue un véritable culte à leur personne, ou tout du moins qu'on se soumette à tous leurs diktats, et qui exercent une véritable domination sur les gens et sur toute leur vie, ainsi que sur leurs biens.

Mentionnons encore de pieuses convoitises. La convoitise d'une sanctification à bon compte. Le désir de la sanctification est souhaitable. Mais il peut se dévoyer en désir déréglé. Nous souhaiterions être arrivés tout de suite au but, être parfaitement saints maintenant. Alors certains prétendent qu'on peut atteindre la sainteté par un simple acte de foi, sans efforts, et de façon immédiate. Ou bien, certains chrétiens se déprécient, ou qui déprécient l'œuvre de Dieu en eux, parce qu'ils ne parviennent pas à vaincre tel ou tel péché, telle ou telle mauvaise habitude. On voudrait que cela se passe comme par un coup de baguette magique ; cela revient à vouloir aller plus vite que Dieu. On n'accepte pas que cela prenne du temps, et qu'il y faille des efforts soutenus et persévérants. Il est parfois difficile d'accepter ses défauts, d'accepter de ne pas pouvoir éradiquer totalement le péché de sa vie, d'accepter qu'on dépend de la grâce de Dieu et de son pardon tout au long de sa vie chrétienne. Dieu aurait pu agir autrement : il aurait pu nous transformer et nous sanctifier totalement à notre conversion. Mais il a choisi de le faire progressivement. C'est parfois dur à accepter. Mais il y a une raison que l'on peut discerner à cela : Dieu veut que nous mettions en œuvre notre responsabilité, il nous veut actifs dans le processus de sanctification. Alors plutôt que de convoiter une sanctification facile et à bon compte, le dixième commandement nous invite à faire preuve de patience et d'efforts persévérants dans ce domaine.

Autre pieuse convoitise, la convoitise d'expériences spectaculaires et de miracles, et dans la culture ambiante, la convoitise d'émotions et donc la recherche de formes de piété qui favorisent les émotions fortes. Dans notre culture moderne, le réel, c'est le

ressenti et cela déteint parfois sur les chrétiens. L'un m'a dit une fois : si je ne ressens rien dans ma vie chrétienne, dans ma relation avec Dieu, cela n'en vaut pas la peine. La convoitise d'extraordinaire ou d'émotions verse en nous l'illusion que sans ce genre d'expérience, ou sans un ressenti particulier, notre vie chrétienne n'est pas authentique, ou que c'est une vie chrétienne au rabais, ou encore que notre foi est une foi chétive. Cette convoitise est encore un refus du réel, du réel de la vie chrétienne en ce monde qui est fait avant tout d'ordinaire et qui ne dépend pas du degré d'émotions que l'on éprouve. La foi mature consiste à vivre l'ordinaire de la vie dans la confiance en Dieu et dans l'obéissance à sa parole.

[On peut aussi convoiter un idéal d'Église. Cela peut conduire à la non acceptation de l'Église telle qu'elle est, à la non acceptation des membres d'Églises qui ne sont pas idéaux, à commencer par moi, car je suis moi-même un obstacle à la réalisation de l'idéal d'Église. Un idéal ne peut réellement se mettre en œuvre que dans des situations idéales, avec des gens idéaux. L'idéal n'est pas réalisable dans la situation actuelle. Alors il vaut mieux accepter la situation telle qu'elle est pour agir du mieux possible et réaliser les progrès possibles dans la situation réelle et avec les personnes réelles.]

Maintenant, qu'allons nous faire en rentrant chez nous ? Allons-nous nous mettre dans un coin tout seul, pour rentrer en nous-mêmes, plonger au plus profond de notre être pour aller y chercher nos désirs les plus enfouis et tenter de débusquer nos convoitises ? Je ne suis pas sûr que telle soit l'intention du dixième commandement et qu'il nous ait été donné pour nous conduire à l'introspection. En fait, j'ai souligné tout à l'heure que ce commandement nous appelle à nous détourner de nous-mêmes, de nos désirs illusoire, de notre désir de refaire le monde à notre manière. Et pratiquer l'introspection seul dans son coin peut parfois devenir encore une façon de se retourner sur soi, de se préoccuper de soi-même, de se chercher soi-même, et peut-être de se convoiter, ou de convoiter d'être autre chose que ce que l'on est.

Le Décalogue a pour but de nous tourner vers Dieu : c'est son premier pôle dont je parlais au début ; il a pour but de nous détourner de nous-mêmes : c'est son deuxième pôle. Et il a aussi pour but de nous tourner vers notre prochain.

Notre prochain : voilà un petit mot qui figure dans la dixième parole, un petit mot très important, qui doit retenir notre attention.

La convoitise n'est pas seulement un problème de ce qui se passe en mon for intérieur. La convoitise affecte aussi ma relation avec mon prochain.

Alors quel est l'antidote de la convoitise ? C'est l'amour de Dieu, la volonté de lui plaire, de respecter sa volonté. C'est aussi l'amour du prochain, la volonté de rechercher son bien-être. Si je recherche le bien de mon prochain, si je considère ses intérêts, et pas seulement les miens, par amour pour lui, alors je ne me mettrai pas à convoiter ce qu'il a. Au contraire, je m'en réjouirai avec lui et pour lui ; et nous pourrons peut-être nous réjouir ensemble, lui et moi, de ce que j'ai et de ce que je suis, sans illusion et sans idéalisation.

L'antidote à la convoitise de ce qui appartient au prochain, c'est le souci du prochain qui conduit au service du prochain. Et aussi à partager ses joies et ses sujets de reconnaissance.

Un autre antidote consiste à cultiver un certain état d'esprit. Pour nous débarrasser de ce strabisme congénital qui nous fait loucher vers ce que nous n'avons pas, vers ce que nous ne pouvons pas obtenir, vers ce à quoi nous n'avons pas droit, ou vers ce que nous ne sommes pas, vers l'irréel, qui nous fait déprécier le réel, il nous faut le remplacer par un autre état d'esprit, celui auquel Paul nous invite en Philippiens 4.4-6 et en Colossiens

3.15b. Et ainsi, Paul pouvait écrire : Philippiens 4.11-12. Notez que Paul écrit : « J'ai appris ». C'est que cela ne vient pas tout seul. Cela ne vient pas en un jour. Cela demande un effort continu. Mais c'est dans la mesure où nous cultiverons la reconnaissance que nous vaincrons la convoitise, par la grâce de Dieu.

Cela ne vient pas en un jour, ni même en huit. Écoutons ce qu'en dit Alphonse Maillot : p. 160.

Dieu nous offre la libération de la convoitise qui est aliénante. Qu'il nous fasse la grâce de recevoir cette libération. C'est dans la mesure où nous cultiverons la reconnaissance que nous vaincrons la convoitise, par la grâce de Dieu.